36832 - Comment animer la nuit du Destin et à quand arrive cette nuit?

question

Comment anime-t-on la nuit du Destin? Est-ce par la prière ou par la lecture du Coran ou la biographie du Prophète ou par la prêche et l'orientation ou l'organisation de cérémonies dans la mosquée?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) réservait auxdix dernières nuits du Ramadan un effort exceptionnel dans la prière, la lecture du Coran et l'invocation.

Al-Bokhari et Mouslim ont rapporté d'après Aicha (P.A.a) qu'à l'arrivée des dix dernières nuits du Ramadan, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) passait la nuit en prière et réveillait sa famille et se ceignaitles reins. Selon la version d'Ahmad et Mouslim, il réservait aux dix dernières nuits un grand effort (de dévotion).

Deuxièmement, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a exhorté les musulmans à passer la nuit du Destin en prière mus par leur foi et leur désire de complaire à Allah. D'après Abou Hourayrah (P.A.a) le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: Quiconque passe la nuit du destin en prière obtiendra l'absolution de ses péchés antérieurs. Cité dans les Deux Sahih. Ce hadith indique qu'il est institué de passer ladite nuit en prière.

Troisièmement, fait partie des invocations à dire au cours de la nuit du Destin celle enseignée par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui). At.-Tirmidhi a rapporté et vérifié le hadith d'Aicha dans lequel elle dit: j'ai dit:ô Messager d'Allah! Si je savais quelle était la nuit du destin , que faudrait il que j'y dise?- dis: monseigneur! Tu es Le Pardonneur. Tu aimes le pardon. Pardonne-moi.

Quatrièmement, s'agissant de la détermination de la nuit du Destin, on a besoin d'une preuve pour le faire. Cependant, les nuits impaires sont plus susceptibles de l'abriter, notamment la nuit du 27e jours en raison de l'existence de hadiths allant dans ce sens.

Cinquièmement, les actes (cultuels) innovés ne sont permis ni pendant le Ramadan ni en dehors de ce mois. Il est rapporté de façon sûre que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: quiconque innove dans notre ordre quelque chose qui n'en fait pas partie la verra rejetée. Une autre version dit: quiconque accomplit un acte contraire à notre ordre le verra rejeté.

Nous ne connaissons aucun fondement aux cérémonies organiséesau cours de certaines nuits du Ramadan. La meilleure enseignement pratique est celui de Muhammad et les pires des choses sont les innovations (religieuses).

Allah est le garant de l'assistance. Bénédiction et salut soient sur notre prophète Muhammad, sur sa famille et sur ses compagnons.

La Commission Permanente pour les Recherches Scientifiques et la Consultance